

Présents : Pierre TARDIEU, Robert GASIGLIA, Emile GIOVANNESCHI, Stéphane LEOPOLD, Jean-Paul MANDINE, Catherine PAYAN.

Absent excusé : Gilles GANTELME, Yves PAYAN.

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2019

Après lecture par le Maire, le procès verbal est **adopté à l'unanimité**.

2 – DENEIGEMENT VOIES COMMUNALES – DEMANDE DE SUBVENTION

Le Département reconduit en 2019 l'aide de 70% pour le déneigement des voies communales sous réserve de l'approbation d'une délibération du conseil municipal portant sur la demande de subvention ainsi que sur la production des factures des entreprises. Conformément à ce règlement, le Maire donne connaissance des prestations effectuées par l'entreprise DEGIOANNI dans le cadre du marché à bon de commande pour la saison 2018/2019 pour un montant total de 13 444,20 € TTC. Il propose à l'assemblée de solliciter l'octroi de la subvention correspondante.

Adopté à l'unanimité

3 – CONVENTIONS PLURIANNUELLES DE PATURAGES COMMUNAUX

Le Maire expose que les concessions de pâturage du Quartier de l'Estrop et du Quartier Villard-Fraccia avec le Groupement pastoral de l'Estrop sont arrivées à échéance au 31 décembre 2018.

Les pâturages ont été réorganisés en termes de parcelles et de surface pâturable pour l'Estrop, en termes d'équipements pour Villard-Fraccia (cabane pastorale). Il convient donc de renouveler ces conventions en tenant compte des nouvelles conditions d'utilisation.

Le Maire donne connaissance des projets de convention pluriannuelle de 5 ans (1^{er} juin 2019 -31 décembre 2023) et notamment des conditions suivantes :

* Quartier de l'Estrop

Superficie totale : 79 ha 24 a 59 ca dont surface pâturable 40 ha

Loyer annuel : 320 € pour l'année 2019 (revalorisation annuelle selon la variation de l'indice national des fermages)

* Quartier Villard-Fraccia

Superficie totale : 205 ha 09 a 60 ca dont surface pâturable 125 ha

Loyer annuel : 975 € pour l'année 2019 (revalorisation annuelle selon la variation de l'indice national des fermages)

Adopté à l'unanimité

4 – DOTATIONS 2019 DGF PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

Le Maire rappelle au conseil municipal que la commune d'Entraunes bénéficie d'une dotation de 14 899 € du Parc national du Mercantour pour l'année 2019. Cette dotation représente un droit à subvention à hauteur de 50 % qui doit servir à financer des projets dans le cadre de la convention d'application de la Charte du Parc national.

Le Maire présente les avant-projets sommaires des projets qui seront déposés dans le cadre de la dotation 2019 :

- Création d'un espace d'observation de la grande faune aux abords du point d'information du parc national pour un montant de 10 000 € HT ;
- Confortement de la signalétique d'information pour un montant de 3 200 € HT ;
- Confortement des sentiers d'Aiglière et de la Bouisse pour un montant de 16 600 € HT.

Le Parc national du Mercantour et la commune interviendront chacun à hauteur de 50 %.

Adopté à l'unanimité

5 – PROGRAMMES SDEG – MISE EN SOUTERRAIN BT/EP

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'effectuer des travaux d'amélioration esthétique du réseau électrique au quartier Pied de Ville et sur la voie du Serre. Les projets ont été chiffrés par le SDEG.

Les dépenses sont évaluées à 12 500 € HT pour le Quartier Pied de Ville et à 10 916,67 € HT pour la Voie du Serre.

Après discussion, le Maire propose de confier la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental de l'Electricité et du Gaz, le chargeant également de solliciter les subventions du FACE programme « Environnement » et de contracter l'emprunt destiné à assurer le financement de ces programmes de mise en souterrain de la basse tension et de l'éclairage public.

Adopté à l'unanimité

6 – PROJET DE RESERVE INTEGRALE SUR LE PLATEAU DU CAIRE

Le Maire présente au conseil le projet de Réserve Intégrale sur le plateau du Caïre (versant sud de Roche-Grande). Ce projet concerne une superficie d'environ 500 ha en zone cœur du Parc national constituée pour la majeure partie de terrains domaniaux.

Le Parc national du Mercantour a défini l'objectif de créer deux réserves intégrales sur son territoire afin d'étudier les milieux naturels en libre évolution donc sans intervention humaine. Ceci pour suivre l'impact des changements globaux sur les milieux mais aussi pour étudier les processus écologiques en place. L'objectif final de ces dispositifs est de faire de ces espaces très rares à l'échelle du territoire national des laboratoires à ciel ouvert, véritables espaces de référence pour tous les scientifiques de toutes les disciplines. Les réserves intégrales ont vocation à devenir des espaces prestigieux, donnant une vraie visibilité au territoire en tant qu'espace exceptionnel et intact.

Pour la commune d'Entraunes, le projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de mise en avant de sa richesse écologique et d'une politique écotouristique centrée sur la qualité et le caractère naturel exceptionnel du territoire.

La mise en œuvre se fera conjointement par le Parc national du Mercantour, l'Office national des forêts et la commune d'Entraunes rassemblés au sein d'un comité de pilotage et dans le cadre d'un protocole d'accord. Les premières phases concernent les études initiales et la rédaction d'un plan de gestion.

Après discussion, le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de signer le protocole d'accord à intervenir entre les différents partenaires.

Adopté à l'unanimité

7- ACQUISITION GRANGES DE PIECE LONGE

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande écrite d'acquisition des deux granges de Pièce Longe et des parcelles attenantes, hors prés de fauche (environ 3 ha). Le projet vise à réhabiliter ces bâtiments fortement dégradés avant qu'ils ne s'écroulent. Le Maire rappelle que ces terrains et ces bâtiments ne sont pas desservis par une voirie, ni par les réseaux d'eau potable et d'électricité. Il propose au conseil d'échanger sur l'opportunité d'une vente en vue du maintien du patrimoine.

Après discussion, le conseil municipal donne un accord de principe favorable pour la vente de ces bâtiments sous réserve d'une visite de site afin de mieux appréhender les enjeux du projet.

8 – POINT SUR LES TRAVAUX

- Programme de voirie communale 2019 : les travaux sont programmés en septembre 2019
- Station d'épuration : les travaux sont terminés, attente du consuel pour mise en exploitation fin juillet 2019
- Mur de soutènement Chapelle ND des Grâces à Estenc : travaux terminés

La séance est levée à 22h30.